



Communiqué de presse du SNMSU-UNSA Éducation du 28 mai 2020

La Cour des comptes au chevet de la médecine scolaire : le diagnostic est fait, le SNMSU-UNSA Éducation attend le traitement, et c'est urgent !

La Cour des comptes a publié hier une communication à destination de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale intitulée « Les médecins et les personnels de santé scolaire ».

La Cour des comptes constate, comme de nombreux rapports antérieurs, ce que le SNMSU-UNSA Éducation dénonce depuis des années : pénurie de médecins de l'éducation nationale, augmentation alarmante du nombre d'élèves par médecin, organisation défailante, absence d'évaluation organisée, cloisonnement des personnels consacré par le ministère de l'Éducation nationale, qui a contribué à une forte dégradation du service rendu aux élèves.

Les recommandations émises par la Cour des comptes emportent également notre adhésion quand il s'agit d'unifier le service de santé scolaire, de revoir l'organisation de travail des différents professionnels de ce service (avec une amélioration de l'attractivité du métier des médecins de l'éducation nationale), d'améliorer les conditions de travail des professionnels de santé (par exemple rénovation des centres médico-scolaires et dotation en secrétariat) et de demander le rapprochement du corps des médecins de l'éducation nationale de celui des médecins de santé publique.

Lors de la présentation de leur rapport à la commission des finances, Mme Sophie Moati présidente de la troisième chambre et M. André Barbé président de section ont bien mis en évidence qu'une amélioration du service rendu par les médecins de l'éducation nationale ne demanderait pas de moyens supplémentaires puisque le budget alloué a été augmenté régulièrement, mais qu'elle nécessiterait surtout une volonté politique de réorganisation du service. Lors du débat en commission, les représentants de la Cour des comptes ont également renouvelé leur recommandation pour le maintien des personnels de santé scolaire dans l'éducation nationale, malgré les observations de certains représentants de groupes et de certains députés de la commission.

Le SNMSU-UNSA Éducation tient à souligner le remarquable travail des membres de la troisième chambre de la Cour des comptes et espère que les autorités compétentes explicitement désignées dans les recommandations se saisiront rapidement de ce rapport et de ses conclusions afin qu'il ne reste pas lettre morte, comme tant de rapports antérieurs.

28 mai 2020
Dr Claudine NÉMAUSAT
Secrétaire générale du SNMSU-UNSA Éducation